



A.S.B.L.

Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal du Conseil d'administration du 30 janvier 2010 dans les locaux du club de Fontaine.

Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI, Jean HUCHON, Renaud BARREAU, Damien ANDRÉ, Ivan WERNER et Jean-Christophe THIRY, administrateurs. Madame Laetitia HEUVELMANS, invitée.

Sont excusés:

Messieurs Pierre VAN de VELDE, Daniel HALLEUX et Marc HANSET.

Fabrice ouvre la réunion. Il remercie le club de Fontaine pour son accueil.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 janvier 2010.

-Au point 5, Fabrice précise que l'intention de demander la photo des nouveaux affiliés est un projet de la FRBE et non pas de la FEFB.

-Au point 8, Damien organisera une session de formation d'arbitre si *suffisamment* de candidats en font la demande. Pour le reste, le procès-verbal est approuvé sans remarque.

2. Préparation de l'assemblée générale du 27 février 2010 à Namur.

Jean-Christophe distribue un projet d'ordre du jour.

Le conseil prévoit l'introduction dans le Règlement des tournois d'un délai de soixante minutes avant qu'un retard n'entraîne un forfait lors des compétitions FEFB comptant pour le classement Elo. Pour les autres compétitions, le conseil proposera à l'assemblée générale que le délai soit fixé par l'arbitre au début de chaque compétition.

Damien propose de présenter à l'assemblée une modification des articles 23, 24 et 25 des statuts afin de bien préciser que les abstentions ne sont pas prises en compte pour déterminer le résultat d'un vote. Le conseil fait sienne cette proposition.

Malgré quelques hésitations, les administrateurs sortants expriment le souhait de se représenter. Il y a un mandat d'administrateur pour lequel il n'y a aucun candidat.

Le conseil proposera à l'assemblée d'élire Jean-Marie Piron comme membre d'honneur.

Il est demandé aux Liges de ne pas oublier de désigner leur représentant dans le comité sportif d'appel.

L'assemblée sera invitée à émettre un vote de principe sur le devenir de la FRBE afin que le conseil et les délégués de la FEFB aux assemblées générales 2010 de la FRBE aient une représentativité indiscutable en ces moments critiques pour la FRBE.

Jean-Christophe se chargera de l'envoi postal de la convocation aux clubs et de la préparation des votes. Fabrice du syllabus de l'assemblée. Chaque administrateur doit envoyer son rapport d'activités 2009 à Fabrice pour le 15 février.

3. Rapport du trésorier.

Claudio distribue le projet de comptes 2009. Leur vérification n'a pas encore eu lieu. Contrairement à 2008, un léger bénéfice est réalisé. Le projet sera soumis tel quel à l'assemblée moyennant la rectification d'une erreur d'impression du commentaire du compte 606400.

Claudio distribue ensuite le projet de budget 2010 et en fait le tour. Quelques modifications sont décidées par le conseil, notamment que le montant consacré aux « seniors autres dotations » s'élève à 2500 EUR. Il s'agit du soutien accordé à certaines manifestations ou tournois non organisés par la FEFB.

Par ailleurs, le budget prévoit la possibilité -en cas de demande suffisante- d'organiser deux stages de formation de moniteurs et une session de formation d'arbitres.

Le poste « juniors stages » est augmenté afin de tenir compte des formations données au Club des 7 Benjamins.

Une discussion s'engage sur le poste 604170 relatif au soutien apporté à la formation des jeunes par les ligues. Jean et d'autres administrateurs souhaitent que des clubs puissent en bénéficier au moins dans le cas où une ligue est durablement défaillante. **Le conseil ne parvient pas à s'accorder sur une formule et demande à Jean de préparer une proposition détaillée.**

Jean-Christophe a reçu une carte qui lui permet d'accéder aux comptes de la FEFB (à l'exception du compte-titres) afin d'améliorer le contrôle interne des comptes.

4. Situation de la FRBE.

Fabrice explique que la réunion de la commission financière de la FRBE du 13 décembre 2009, de l'assemblée générale de la FRBE du 19 décembre 2009 et des présidents de fédérations nationale et culturelles du 23 janvier 2010 ont confirmé la situation financière fragile de la fédération belge ainsi que les vues largement divergentes entre la VSF, d'une part et le SVDB et la FEFB, d'autre part. La VSF s'oppose résolument à toute augmentation de cotisation et au soutien financier par la FRBE des Belges participant à des compétitions internationales jeunes et adultes. La VSF demande aussi une réduction des dépenses occasionnées par l'appartenance à la FIDE. Sur certains points des solutions semblent possibles mais le conseil d'administration de la FEFB craint que ses deux souhaits principaux (une professionnalisation partielle de la FRBE -au minimum pour le contrôle des comptes- et une réforme de la structure de la FRBE afin d'éviter des oppositions continuelles entre blocs) ne soient pas du tout rencontrés. Si aucune solution n'est trouvée, le conseil d'administration de la FEFB a l'intention de demander la dissolution de la FRBE.

5. Rapport du responsable de la jeunesse et de son adjoint.

Jean distribue son rapport.

Luc Winants assurera trois stages pour le Club des 7 (auquel pourront se rajouter deux joueurs invités) et Ivan Werner fera de même pour le club des 7 Benjamins (auquel pourront se rajouter deux joueurs invités).

La finale provinciale hennuyère inter-écoles a lieu aujourd'hui et accueille une douzaine d'équipes. La finale francophone inter-école aura lieu le 28 mars à Wiers.

Les championnats francophones individuels de la jeunesse sont organisés par le Caïssa Europe les 13, 14 et 15 février. Le conseil insiste pour que le Caïssa Europe assure au plus vite la publicité de l'évènement. Jean transmettra.

Le conseil marque son accord pour le remboursement de l'inscription au tournoi de Cappelle de deux membres du club des 7 ou du club des 7 Benjamins, qui en ont fait la demande.

Le conseil approuve le rapport 2009 de formation des jeunes de la Ligue de Bruxelles. Jean et Jean-Christophe soulignent l'excellence du rapport. Il permet d'avoir une idée très précise de

ce qui se fait. Le conseil donne un ultime délai à la Ligue de Namur-Luxembourg pour présenter le sien.

Laetitia participera à la réunion organisée demain par la FRBE pour l'organisation des championnats de Belgique à Houffalize.

Un budget de 500 EUR maximum est prévu pour accompagner les jeunes francophones à cette compétition. Jean est chargé de trouver la perle rare qui pourra s'en charger.

Le calendrier des compétitions jeunes pour l'année scolaire 2010-2011 est le suivant :

Les étapes du Circuit JEF auront lieu le 5 septembre, le 3 octobre, le 24 octobre (le club de Fontaine fait acte de candidature pour cette étape), le 14 novembre et le 28 novembre 2010 (la remise des prix est prévue le 28 novembre également).

Les championnats francophones individuels de la jeunesse 2011 auront lieu du 12 au 14 février 2011.

La finale francophone inter-école se déroulera le 27 mars 2011.

Les clubs candidats à l'organisation de ces compétitions doivent déposer leur candidature auprès de Jean pour le 31 mai 2010.

6. Rapport du Directeur des tournois.

Le conseil salue l'enthousiasme du club de Ciney pour l'organisation de la ronde 1 des interclubs 2010 de la FEFB mais Renaud rappellera au club qu'aucun subside n'est prévu pour cette manifestation, si ce n'est les 50 EUR accordés automatiquement pour la location de la salle.

Renaud veillera à ce que les compétitions FEFB 2010 soient homologuées FIDE.

Le championnat FEFB de parties rapides 2010 sera organisé par le club de Fontaine le 19 septembre.

Si un championnat de l'AIDEF est organisé en 2010, le représentant de la FEFB se verra octroyer un subside de 250 EUR pour ses frais de voyage.

Le calendrier des compétitions 2011 est le suivant :

Les interclubs francophones auront lieu les dimanches 8, 15, 22 et 29 mai 2011.

Le championnat individuel de la FEFB, du 1^{er} au 5 juin 2011.

Les Interligues FEFB, le 3 ou le 4 septembre 2011.

Les championnats rapides de la FEFB, le 17 ou le 18 septembre 2011.

Les clubs candidats à l'organisation de ces compétitions doivent déposer leur candidature auprès de Renaud pour le 31 mai 2010.

7. Rapport du responsable à l'immatriculation et au classement.

Daniel a communiqué son rapport par e-mail. Il en ressort qu'en date du 13 janvier 2010, le nombre de joueurs affiliés à la FEFB était de 1253 (dont 219 juniors) soit 41 joueurs de moins qu'au 6 janvier 2009. Une diminution de 3,2%.

8. Rapport du responsable des relations publiques.

Raymond fait état de la réponse du Ministre Antoine à la demande de reconnaissance comme sport par la Communauté française. Le Ministre a renvoyé le dossier à son administration pour avis.

Le calendrier des stages Multisports-Echecs dans les centres ADEPS de la région bruxelloise est connu. Il y en a au Carnaval, à Pâques et en juillet-août. Les informations sont disponibles sur le site web de l'ADEPS. Kim, Le Quang et Xavier Mastalerz sont candidats pour assurer certains stages, d'autres moniteurs sont recherchés.

Pour l'instant, la FEFB compte onze moniteurs brevetés. C'est un bon début mais c'est

insuffisant pour assurer tous les besoins à terme. **Raymond espère recevoir des suggestions de candidats pour la date et la formule d'une nouvelle session de formation de moniteurs.**

Pour rappel, le stage pour obtenir le brevet pratique doit avoir lieu dans un cadre scolaire ou sportif (ADEPS,...). Pas dans un club d'échecs.

9. Rapport du responsable du Vade Mecum, de l'arbitrage et du site web.

Une mise à jour du Vade Mecum sur le site web de la FEFB est prévue.

L'implémentation du programme informatique de gestion des interclubs de la FEFB est en cours.

Un avis sera publié dans le Pion f pour voir s'il y a des candidats en suffisance pour organiser une session de formation d'arbitres.

Fabrice suggère de tenir une liste permanente des personnes intéressées par suivre une formation d'arbitre ou de moniteurs.

10. Rapport du rédacteur en chef du Pion f.

Marc Hanset étant absent, Fabrice explique que le prochain numéro sortira vers la mi-mars et que le contenu à publier doit parvenir à Marc fin février au plus tard.

11. Tour des Ligues.

BRUXELLES

Raymond résume les activités de la Ligue. Le tournoi des Damnés 2009 est une réussite. Le championnat de Bruxelles est en cours. Les deux rapports d'activité et de formation 2009 ont été approuvés par la FEFB, de même que le projet de formation 2010 pour les jeunes.

HAINAUT

Claudio précise que l'assemblée générale de la Ligue aura lieu le 6 février. Ensuite, la commission des réclamations se réunira pour statuer sur la plainte déposée par Willy Deschuyteneer contre le club de Soignies.

LIEGE

Jean-Christophe a assisté à l'assemblée générale de la Ligue qui s'est tenue le 25 janvier à Tavier. Albert Fouarge a été réélu président à l'unanimité des cinq clubs présents. Le comité de la Ligue ne comprend aucun autre membre.

NAMUR-LUXEMBOURG

L'assemblée générale aura lieu le 13 février. Laetitia ajoute qu'un tournoi de parties rapides par équipes est prévu dans le courant de l'année.

12. Divers.

-La prochaine réunion du conseil d'administration de la FEFB aura lieu le samedi 27 février à 10 heures à Namur (Espace Hastimoulin). Un bref second conseil d'administration est prévu en fin d'après-midi après l'assemblée générale.

-Damien fait part de l'utilité de trouver des membres francophones des Comités sportif et d'appel de la FRBE qui ne sont pas déjà membres du Conseil de la FEFB. Jean-Christophe fait part de son dilemme : il est fréquemment sollicité pour donner des avis sur l'application des règlements de la FRBE. Fabrice insiste pour qu'un juriste soit présent dans le comité d'appel de la FRBE. Vu la demande de Fabrice, Jean-Christophe décide donner la priorité au comité d'appel.

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.